



Crédit photo Laurent Echard

Le Mot du Maire

Cette année, comme l'année dernière, par soucis de transparence nous vous proposons un bulletin municipal consacré au budget communal.

Pour ce qui concerne 2023, l'information importante dans le contexte inflationniste que nous vivons actuellement est que nos taxes foncières vont augmenter. Elles vont augmenter, d'une part, du fait de l'Etat qui a décidé d'augmenter l'assiette, c'est-à-dire la base de calcul, de 7,1% et, d'autre part, du fait de la communauté de communes qui a décidé une augmentation de 3% la part de taxe qui lui revient.

Lors du vote du budget 2023 le **conseil municipal** conscient que ces hausses sont difficilement supportables pour la grande majorité des habitants a **décidé de diminuer les taux communaux de 3%. Cette décision permet de réduire de près de moitié la hausse des taxes foncières.**

Cette décision, prise à l'unanimité, marque la volonté du conseil de ménager les habitants de la commune sans toutefois impacter les possibilités d'investissements futurs. L'objectif sur lequel nous travaillons est de diminuer les coûts de fonctionnement de la commune tout en diminuant notre impact écologique. C'est ainsi que cette année nous allons entamer la réfection énergétique des bâtiments et réaliser une étude sur un nouveau mode de chauffage.

D'autre part, le conseil municipal a également décidé de consacrer une somme importante à la réfection des routes (55 000€).

Enfin, pour ne pas pénaliser les parents d'élèves, malgré l'augmentation des prix, nous avons décidé de maintenir à leur niveau actuel les tarifs de la cantine et de la garderie.

Spécial Budget

Lors du conseil municipal du Lundi 03 avril, les élus ont adopté le budget définitif de l'année 2022 et le budget primitif de l'année 2023 (budget prévisionnel). Le budget 2022 fait apparaître un excédent de 96 479€ en section de fonctionnement (*cette section comprend les opérations relatives au fonctionnement courant la collectivité et des services publics : impôts, charges de personnel, dépenses courantes...*) et un excédent de 8 627€ en section d'investissement (*cette section comprend l'ensemble des opérations qui modifient le patrimoine de la collectivité : acquisitions immobilières, travaux, constructions neuves,...*). A côté de ce budget principal, la commune dispose d'un budget annexe consacré à l'éco-hameau. Ce budget annexe a financé entre autres la viabilisation des parcelles et perçoit les recettes issues de la vente des différents lots. Ce dernier fait apparaître un résultat déficitaire de 1902€ en fonctionnement et un résultat de 0€ en investissement.

Recettes	
Produits	32 385 €
Impôts	232 570 €
Dotations et participations	136 136 €
Autres produits	44 013 €
Produits exceptionnels	37 859 €
Atténuation de charges	1 408 €
Recettes totales	484 371 €

Budget principal fonctionnement, recettes :

•Produits

- Cantine et garderie : 17 682€

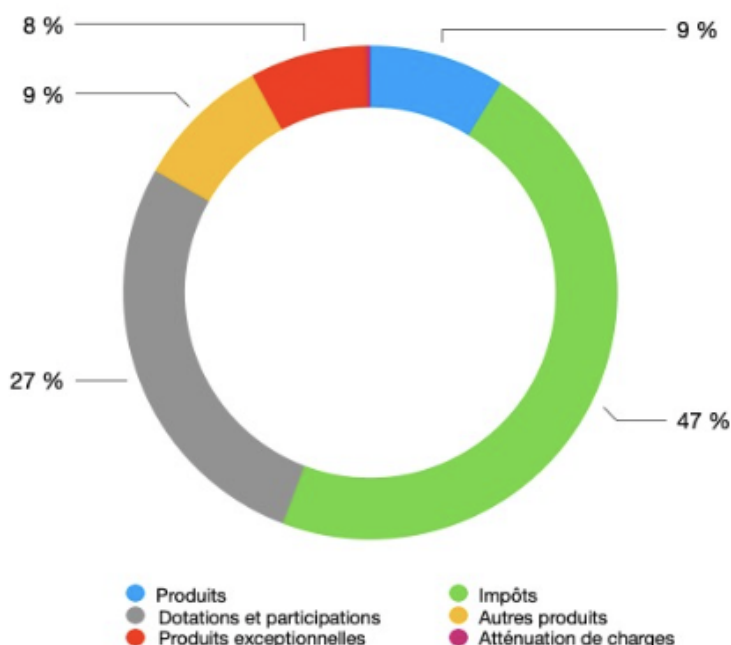
•Impôts :

- Taxe foncière et taxe d'habitation : 113 431€
- Taxe sur les pylônes électriques : 80 035€

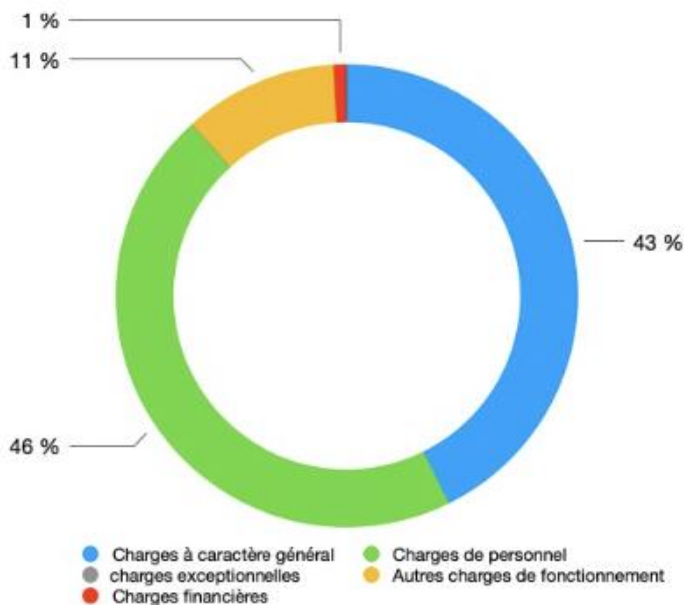
•Dotations et participations :

- Dotation forfaitaire : 61 191€
- Dotation de solidarité rurale : 46 704€

- Autres produits : revenus locatifs : 33 253€



Dépenses	
Charges à caractère général	149 840 €
Charges de personnel	159 733 €
Autres charges de fonctionnement	37 892 €
Charges financières	3 167 €
Charges exceptionnelles	198 €
amortissement/cession	37 060 €
Dépenses totales	387 890 €



Budget principal fonctionnement, dépenses :

- charges à caractère général -011
 - Fournitures scolaires pour les enfants de l'école et les institutrices : 2 779€
 - Réfection de la voirie : 36 030€
 - Electricité : 13 884€
 - Gaz/Fuel : 23724€
 - Alimentation cantine : 10 620€

- Autres charges de fonctionnement -65
 - Subvention aux associations : 4 910€
 - Contribution de la commune au service d'incendie de la Creuse : 13 168€

•Charges financières :

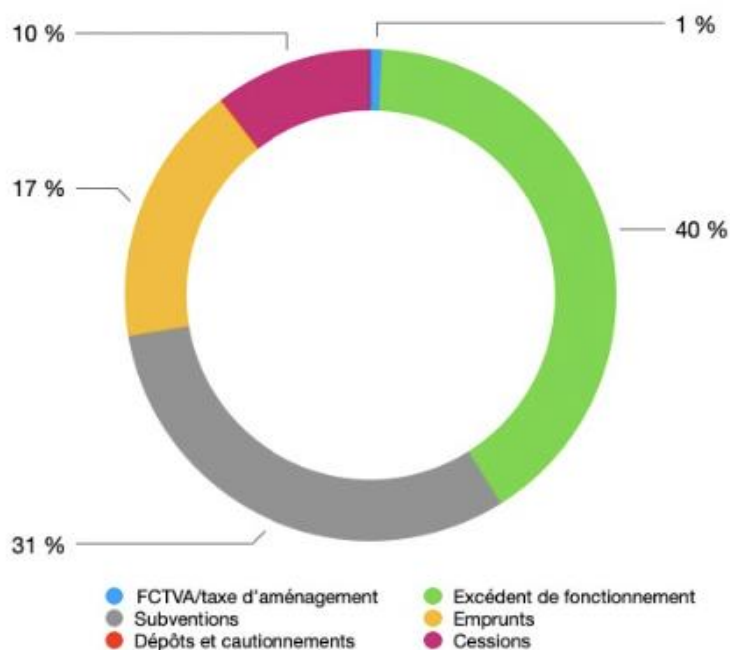
- Remboursement des intérêts des emprunts : 2 199€

SECTION INVESTISSEMENT

Recettes :

- Subventions
 - Dotation d'équipement des territoires ruraux WC Publics : 4732€
 - Plan de relance Cantine : 1078€

Recettes	
FCTVA/taxe d'aménagement	2 657 €
Excédent de fonctionnement	143 901 €
Subventions	111 437 €
Amortissement/cessions	10 960 €
Emprunts/dettes	61 412 €
Dépôts et cautionnements	285 €
Cessions	37 060 €
Recettes totales	367 712 €

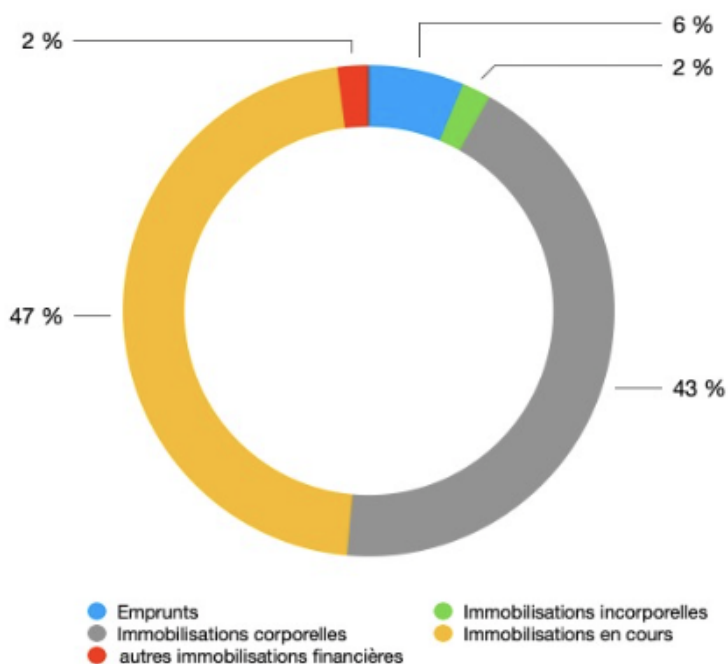


Dépenses	
Emprunt/caution logement	21 181 €
Immobilisations incorporelles	6 626 €
Immobilisations corporelles	150 854 €
Immobilisations en cours	162 305 €
Autres immobilisations financières	7 157 €
Dépenses totales	348 123 €

SECTION INVESTISSEMENT:

Dépenses :

- Immobilisations incorporelles :
 - Honoraires architecte et paysagiste Brutisses : 6 626€



- Immobilisations corporelles :
 - Menuiseries logements : 15 893€
 - Matériel cantine : 3 783€

Immobilisations en cours :

- Travaux Brutisses : 104 129€

Autres immobilisations financières :

- Virement budget annexe lotissement : 7 157€

Budget annexe Lotissement

Section de fonctionnement

Recettes	
Vente de terrains	9 510 €
Subventions	10 757 €
Recettes totales	20 267 €

Dépenses	
Charges de gestion courante	10 757 €
Variations de stocks terrains aménagés	11 412 €
Dépenses totales	22 169 €

Section d'investissement

Recettes	
Emprunt budget principal	7 157 €
Sortie de stocks	11 412 €
Recettes totales	18 569 €

Dépenses	
Emprunts	11 412 €
Dépenses totales	11 412 €

Impôts

A l'échelle nationale, le Parlement a décidé d'augmenter la valeur des bases locatives cadastrales qui servent à calculer le montant des impôts locaux de 7,1%. De plus, le conseil communautaire de la communauté de communes Creuse Sud-Ouest a également décidé de réviser à la hausse les taux d'imposition locaux de 3%. Pour compenser ces revalorisations importantes et préserver les foyers de notre commune face à l'inflation galopante, **le conseil municipal a décidé de diminuer les impôts locaux de 3% pour l'année 2023.**

Taux des impôts communaux :

	Taux 2022	Taux 2023
Taxe foncière sur les propriétés bâties	35,45 %	34,39 %
Taxe foncière sur les propriétés non-bâties	71,27 %	69,13 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	11,64 %	11,29 %

Tarifs

Malgré une hausse importante des coûts de l'alimentation et de l'énergie, le conseil municipal a décidé de geler les tarifs de la cantine et de la garderie pour l'année 2023.

Services municipaux	Montant
Repas cantine	2,70 €
Forfait mensuel pour un enfant	30 €
Forfait mensuel pour deux enfants ou plus	54 €
Ticket horaire garderie	1,5 €

Dépenses imprévues

- La commune vient d'acquérir un nouveau tracteur tondeuse. Celui-ci remplace l'ancien qui était régulièrement en panne et dont les coûts de réparations devenaient de plus en plus importants.
- Les élus municipaux ont décidé d'acheter une nouvelle cuve afin de remplacer la cuve métallique devenue inadaptée au fil du temps.
- Un nouveau boîtier pour le défibrillateur placé à côté de la salle des fêtes a été acheté.

Subventions aux associations

Nom de l'Association	Montants
Société de chasse	180€
Montboucher Loisir Culture	2400€
Coopérative Scolaire	1600€
Amicale des Pompiers	100€
Jeunes Sapeurs Pompiers	100€
GVA de Montboucher	100€
Lire en Creuse	50€
Solidarité Paysans Limousins	50€
Jeunesses Musicales de France	50€
Amis du Musée de la Résistance	50€

Cérémonie du 08 mai



Comme tous les ans, le maire, ses adjoints et une partie des habitants ont rendu hommage à nos morts pour la France lors des deux grandes guerres ainsi qu'aux martyrs de La Gasne du Clos exécutés par les allemands d'une unité de la division Das Reich.

Parlons Patois



Samedi 10 juin, près de 25 personnes habitants ou non de Montboucher se sont retrouvés pour échanger sur le patois Limousis. Un moment d'une grande convivialité qui n'était qu'un premier essai qui ne demande qu'à être transformé. En effet d'un commun accord, il a été décidé de renouveler à la rentrée.

Creuse Moto Tour



Crédit photos : Jean Marie Pouget

Le Creuse Moto Tour organisé par Espace Moto Julien Baudry a eu lieu du 19 au 21 mai. 3 étapes du nord au sud et de l'ouest à l'est de la Creuse. L'étape 2 est passée sur notre commune à Bonnavaud.

Ensuite c'est la Rand'Creusoise qui s'est déroulée les 10 et 11 juin, randonnée moto au départ de Bonnavaud.

Enfin, prochainement : Journée entraînement sur le site Espace Moto le 16 juillet

Fête de la Nature



La fête de la nature s'est déroulée le 23 avril sous un temps maussade mais fût l'occasion d'échanger des plants, d'en apprendre sur l'apiculture ou sur le bouturage, l'occasion aussi de lancer l'opération « le 23, je nettoie la Creuse » en présence de Valéry Martin, vice-président du Conseil Départemental. Pour laisser une trace de cet évènement, un arbre a été planté par les enfants de la commune.

Fête de l'été

Samedi 01^{er} juillet, venez nous retrouver pour la fête de l'été organisée par MLC, dès 8h00 jusque tard dans la nuit...

Retrouvez le programme sur le site www.montboucher23.fr

Fermeture du secrétariat de mairie

Pour cet été, la mairie sera fermée du 13 au 31 juillet inclus et du 21 au 27 août.



Suivez l'actualité
de la **commune**

L'APPLI 100%
GRATUITE
SANS INSCRIPTION
SANS PUBLICITE



Une urgence ? Un problème ?
Appeler la Mairie au **05.55.64.12.87** ou envoyer un mail à montboucher@orange.fr
www.montboucher23.fr

Directeur de Publication : Marc Ferrand
Rédacteurs : G. Duboeuf, L. Echard